

Le Picoulet

Livret d'accueil du bénévole

Fraternité Partage
Mixité Citoyenneté
Altruisme Différences Bénévolat
Écoute Pouvoir d'agir Volontariat
Co-construire
Respect Éducation Populaire Égalité
Engagement Responsabilité
Diversité Bienveillance Liberté
Communiquer Qualité
Équipe Neutralité Solidarité
Laïcité

Vous souhaitez être bénévole au Picoulet

Nous vous en remercions et nous nous réjouissons de vous compter au sein de l'équipe d'une centaine de bénévoles qui ont déjà rejoint le Picoulet.

Vous avez déjà eu un entretien avec un responsable du Picoulet.

Nous vous remettons ce livret d'accueil pour guider vos premiers pas en espérant qu'il saura répondre à vos questions. N'hésitez pas en cas de besoin à solliciter des salariées et salariés ou d'autres bénévoles qui ont de l'ancienneté au Picoulet.

Vous trouverez dans ce livret d'accueil :

Une présentation du Picoulet, des informations pratiques.

Mais tout d'abord, qui peut être bénévole au Picoulet ?

Au Picoulet, le bénévolat est ouvert à toutes et tous sans aucune distinction, ni exclusive.

Les bénévoles habitent, pour la plupart, le quartier mais peuvent aussi venir d'autres quartiers.

Comme vous, ces bénévoles viennent pour partager savoirs et compétences dans une démarche altruiste et dans un engagement volontaire et libre et dans les limites de leurs disponibilités.

Être bénévole au Picoulet, c'est faire équipe :

- **avec les autres bénévoles**

Les bénévoles animent des activités en fonction de leurs compétences particulières et/ou de leurs centres d'intérêt, au sein d'une équipe conduite par un coordinateur et composée d'autres bénévoles.

Le rôle de l'équipe est de répondre aux habitants qui demandent aide, service ou formation et aussi de participer à la réalisation du projet social qui est en quelque sorte la feuille de route de l'association pendant 4 années.

Les bénévoles peuvent pour cela participer aux ateliers et activités en binôme ou individuellement et être guidés, selon leurs souhaits, dans leurs premiers pas, par un bénévole aguerris de l'équipe.

Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées, notamment pour faire des bilans et des évaluations de l'action.

- **avec le coordinateur**

Les bénévoles sont accompagnés dans leur activité par le coordinateur qui est leur interlocuteur principal et auquel il ne faut pas hésiter à s'adresser en cas de problèmes ou de difficultés de toutes sortes (conditions de travail, circulation des informations, matériels

pédagogiques, mobiliers, fournitures...) ou d'organisation ou de questions de principe. Le coordinateur a notamment pour rôle d'aider ou d'assister les bénévoles dans la réalisation des activités.

Faire équipe, c'est aussi reconnaître que le coordinateur a des responsabilités importantes : il représente le Picoulet, porte les valeurs et les objectifs du centre social, organise et anime l'atelier, facilite le travail de chacun.

Les bénévoles et les coordinateurs travaillent ensemble dans un esprit d'écoute et de dialogue afin que chacun puisse participer à la réalisation d'objectifs communs et trouve sa place pour la satisfaction de tous.

- **Au sein d'un collectif**

Le bénévole s'inscrit dans les valeurs du Picoulet et les objectifs du centre social. Sa présence est régulière et continue dans la durée et sa participation au travail collectif se fait dans un souci d'efficacité et de cohérence. Le bénévole fait part de ses réflexions et propositions, assiste aux réunions d'équipe et aux autres moments de concertation, prévient en cas d'absence et s'informe régulièrement des décisions prises qui deviennent la règle commune. Il s'implique aussi dans les échanges sur les pratiques et les mises à jour nécessaires.

Tous ces éléments sont constitutifs d'un engagement entre le Picoulet et le bénévole.

- **Au côté d'autres équipes**

Si les bénévoles le souhaitent, il leur est également possible de s'engager dans le pilotage de l'Association : Conseil d'administration, Bureau, commissions de travail, ou aux côtés d'autres bénévoles et de salariés de l'association, pour apporter leur expérience ou plus simplement leur avis sur différents sujets.



Le centre social du Picoulet : un engagement, des objectifs

Le centre social est une maison ouverte à tous les habitants du quartier sans discrimination d'aucune sorte, offrant accueil, animation, activités et services.

Les activités proposées au sein du centre social sont très variées et accessibles à tous.

On y vient parce qu'on a des questions, des besoins, un projet à proposer, des compétences à partager.

Le centre social est à l'écoute des habitants et répond d'abord à des besoins individuels ou collectifs, exprimés directement par les uns et les autres ou décelés par le centre social lui-même grâce à sa connaissance du territoire.

Le centre social suscite aussi l'élaboration de projets individuels ou collectifs, et soutient leur réalisation en favorisant l'expression et l'initiative des habitants.

Enfin, porteur des valeurs de l'éducation populaire, il s'efforce de développer l'expression de la citoyenneté pour faire en sorte que les habitants puissent être acteurs de leur vie et prendre toute leur place dans l'animation de la cité.

LES GRANDES ORIENTATIONS

ORIENTATION 1

Faire du Picoulet un lieu de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle, par une meilleure visibilité et compréhension de l'objet « Centre Social »

a) Participer à la cohésion sociale du quartier

b) Valoriser la dimension cosmopolite du quartier en prenant en compte sa transformation sociale

Un projet social, un agrément

La réalisation des objectifs du Centre social demande une mobilisation quotidienne de tous. C'est pour cela qu'il se donne un guide d'action pluriannuel que l'on appelle « Projet Social ».

Ce Projet Social est élaboré par une équipe constituée de professionnels, de salariés, de membres du conseil d'administration et en concertation avec les habitants, les élus, les associations locales, les partenaires financiers, etc.

C'est pour permettre la réalisation de ce projet social que la Caisse d'Allocations familiales (CAF) a accordé un agrément qui est une reconnaissance de la qualité du projet et qui permet d'accéder pendant 4 ans aux financements nécessaires à nos activités, apportés en grande partie par la CAF et la ville de Paris - DASES.

Cet agrément contractuel est soumis à renouvellement tous les 4 ans.

Le projet social du Picoulet 2019-2022 comporte 2 orientations qui visent à faire du Picoulet un lieu de mixité sociale et de développement du pouvoir d'agir.

Ces deux orientations se déclinent chacune en 2 actions prioritaires.

DU PROJET SOCIAL

ORIENTATION 2

Faire du Picoulet un lieu
de développement du Pouvoir d'Agir

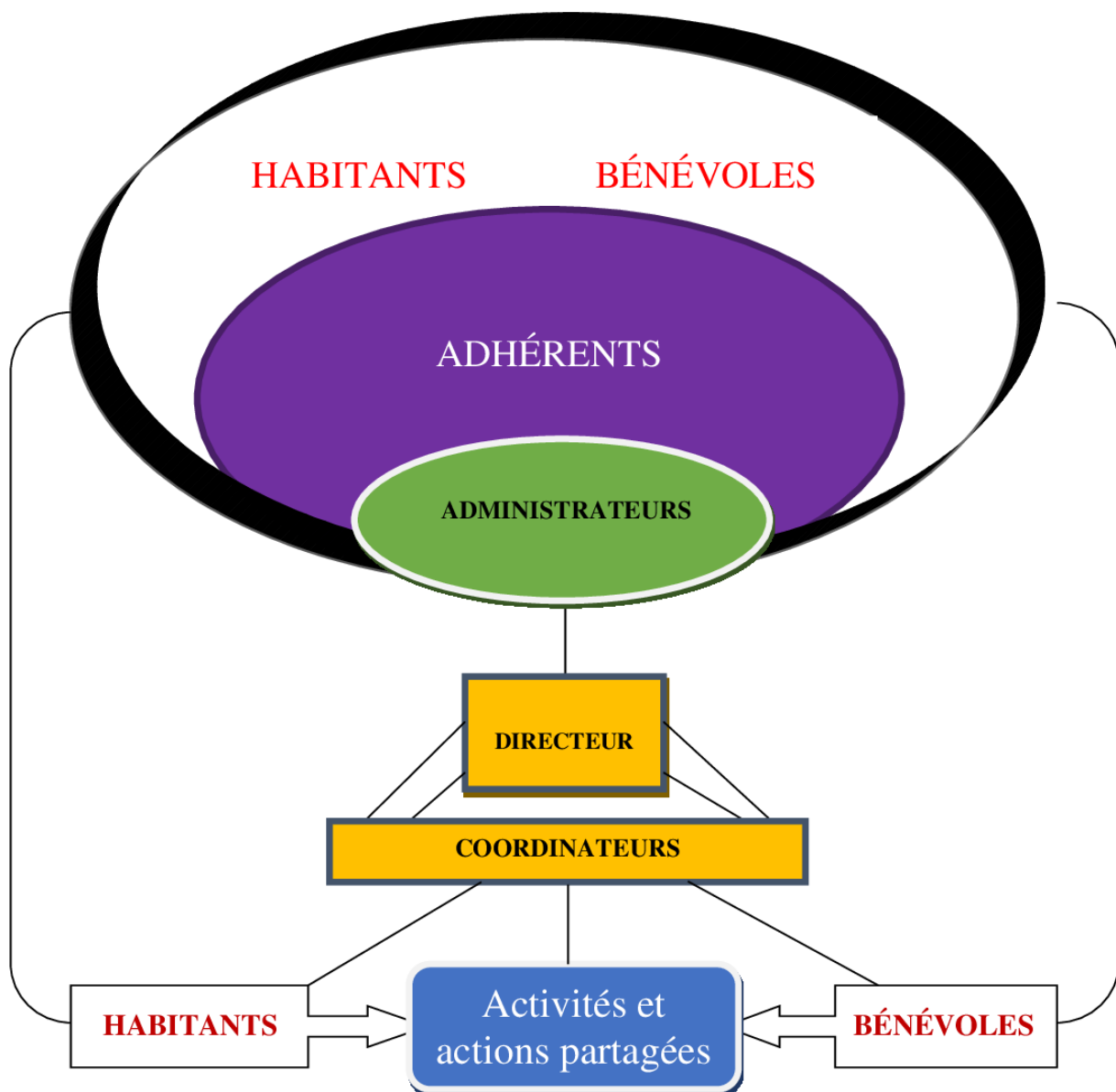
a) Valoriser les compétences et
potentiels des habitants

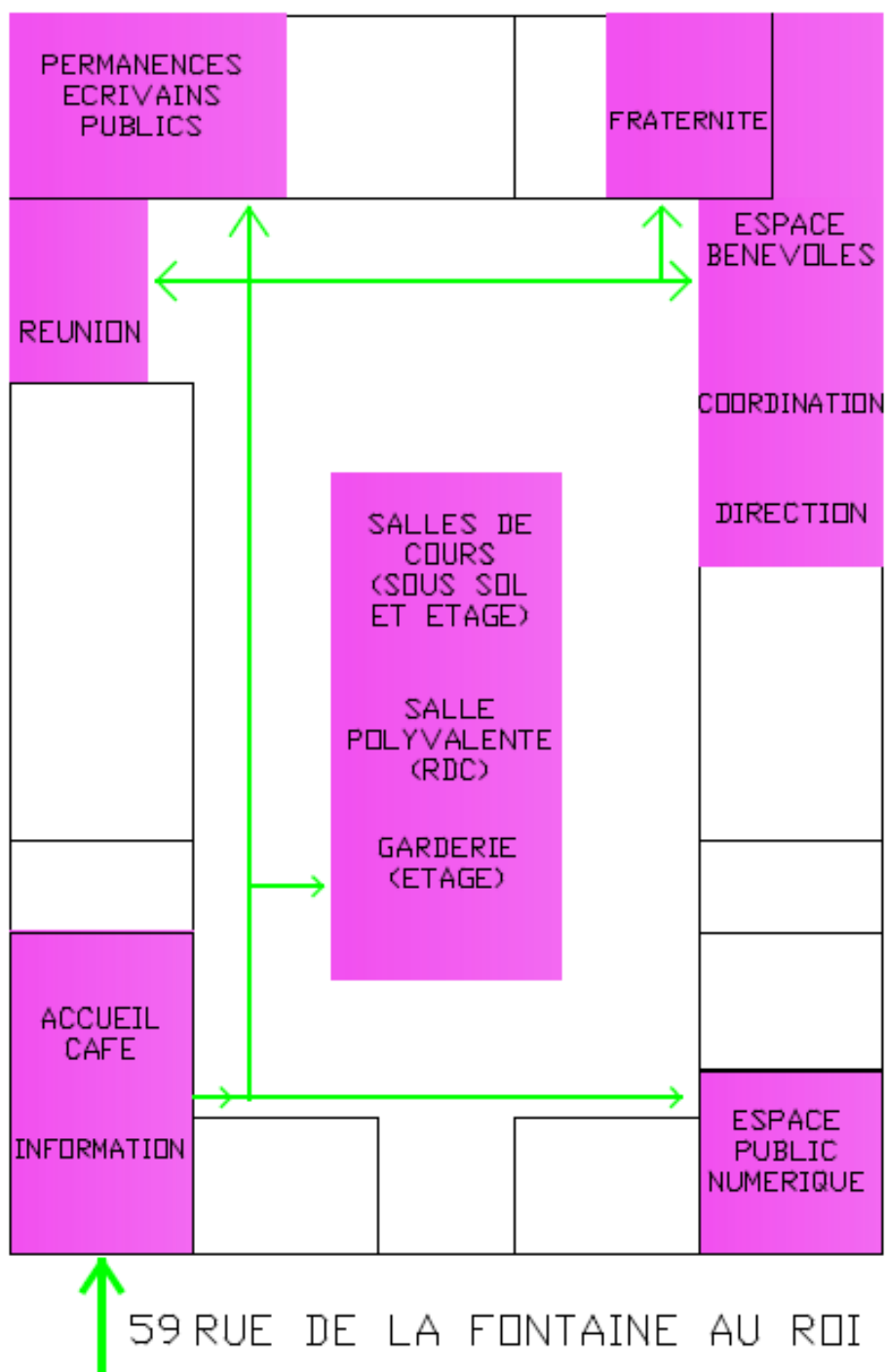
b) Permettre l'organisation
collective

Les instances du Picoulet

Le Picoulet est dirigé par un conseil d'administration dont les 16 membres sont des bénévoles qui adhèrent à l'association, élus pour 3 ans lors des assemblées générales. Ces administrateurs élisent parmi eux un président, un trésorier, un secrétaire et des membres volontaires constituant le bureau.

L'assemblée générale se tient une fois par an, le conseil d'administration se réunit tous les 2 mois pour débattre et décider des propositions principalement présentées par le bureau. Le directeur et son équipe, salariés de l'association, appliquent et organisent les orientations et les directives fixées par le conseil d'administration.





Où trouver de l'information ?

- En allant à l'Accueil-Café. C'est le cœur du Picoulet. Outre un accueil chaleureux et différentes boissons, vous y trouverez toutes les informations sur ce qui se fait au Picoulet : évènements, animations, sorties, rencontres conviviales...
- En allant sur la page Facebook du Picoulet.
- Sur le site internet www.picoulet.centres-sociaux.fr et en vous abonnant à la lettre d'information qui recense toutes les activités du mois (en bas de page)

Le Picoulet, une histoire ancienne et originale

En 1872, au lendemain de la Commune, le pasteur Mac All arrive à Belleville. Bouleversé par la misère des populations ouvrières, il s'installe avec sa femme et commence une action évangélique et sociale.

A sa suite, dans le cadre de la Mission Populaire Evangélique de France (MPEF) pasteurs et bénévoles poursuivent son action.

En 1936, la Mission populaire s'installe rue de la Fontaine au Roi et développe ses activités au bénéfice de l'ensemble de la population sans considération religieuse ou politique. Elle devient un important acteur social du quartier pendant et après la guerre.

En 1946, apparaît le nom « Picoulet », nom d'une danse rapportée par des enfants envoyés en vacances en Suisse.

En 1984, le Picoulet est agréé centre social par la Caisse d'Allocations Familiales.

Aujourd'hui, le Picoulet est une association loi 1901 membre de la MPEF et adhérente de la Fédération des Centres Sociaux. Sous la responsabilité de son conseil d'administration, le Picoulet abrite une Fraternité animée par un pasteur et un Centre Social animé par un directeur qui partagent des valeurs largement communes.



Le Picoulet
59, rue de la Fontaine au Roi
75011 PARIS
01 48 06 70 31
accueil@picoulet.org
<http://picoulet.centres-sociaux.fr/>